



Voiture soit disant volé, la faute à la fouriere

Par **sonia**, le **04/11/2010** à **12:19**

Bonjour,

Voici ma petite histoire qui pourrait ressembler à un gag mais qui ne l'ai pas!

Le 2 octobre, mon ami a voulu prendre notre véhicule qui était garé dans une rue de ma ville et qui était stationné depuis 4jours, mais le véhicule n'était plus là!

Il a telephoné à la fouriere pour savoir si elle a été enlevé, il savère que non! Il va voir à la police municipale, pas de trace de la voiture! On décide donc d'allé porter plainte pour vol, l'agent de l'hotel de police a revérifier auprès de la police municipale mais rien! La plainte est établi, la déclaration à l'assurance est faite avec envoi des documents demandés ainsi que les clés du véhicule.

1mois plus tard, le 2 novembre, mon ami passe dans une rue et voit notre voiture qui est stationné sans trace d'effraction, aucunes rayures, enfait elle était tel quel qu'on avait laissé! On appelle la police, ils se rendent sur les lieux et appellent la dépanneuse pour remorquer le véhicule. En y pensant toute la nuit, j'étais persuadé que la voiture avait simplement été déplacé car le rétro conducteur était rabattu et celui coté passager ne l'était pas, comme je l'avais laissé, rien n'a été volé, elle était fermé, bref pour moi ce n'était pas un vol et j'avais raison! J'ai telephoné à la fouriere pour savoir si il y avait des traces d'enlèvement de voiture et il s'avère que oui, c'était bien la fourière qui avait déplacé le véhicule pour stationnement gênant! Alors que ni la fouriere, ni la police municipale ne nous l'avez dit le jour ou on a constaté que la voiture n'était plus là!

Maintenant je me retrouve avec ma voiture au garage que je ne peux pas allé cherché car il faut que l'assurance me renvoie les clés et en attendant, la voiture dort au garage et l'assurance me dit qu'elle ne prend pas en charges les frais gardiennage.

J'aimerais savoir quel sont mes recours envers la police municipale et la fouriere qui sont

clairement en cause? Qui va prendre en charge les frais de gardiennage?
Dois-je porter plainte?
Merci de m'aider dans mon problème, je ne sais pas du tout quoi faire.